

Jeune et pauvre: briser le tabou!

Aujourd'hui, la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes restent des réalités largement méconnues dans notre pays. Et pourtant, les statistiques les plus récentes le montrent, le nombre de personnes dépendant de l'aide sociale augmente dans notre pays. Cette paupérisation frappe particulièrement les enfants et les jeunes: ils représentaient, en 2005, près de 45% de l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale, contre 1,5% pour les plus de 65 ans. Parmi les groupes les plus fragiles, on peut citer les enfants dont les parents sont au chômage, ceux qui vivent dans une famille monoparentale, les enfants de familles migrantes, ou ceux qui ont plus de deux frères et sœurs. Les plus touchés sont les enfants et les jeunes vivant dans les grands centres urbains. Par ailleurs, 70% des jeunes adultes touchant l'aide sociale n'ont pas achevé de formation professionnelle, ce qui hypothèque gravement leur avenir.

L'intégration économique et sociale des jeunes générations est vitale pour l'avenir de la Suisse. C'est pourquoi la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) tire la sonnette d'alarme. Le rapport que nous venons de publier* dénonce la précarisation matérielle croissante de cette frange aussi importante qu'inattendue de la population, identifie des pistes d'action, propose des adaptations structurelles et ouvre des perspectives à long terme.

Pour désamorcer cette bombe sociale à retardement, il faut d'abord reconnaître le problème, admettre que la pauvreté des enfants et des jeunes n'est pas purement conjoncturelle ou économique. Il s'agit d'un problème de société qui dépasse le cadre individuel. Or, on peine, dans notre pays, à appréhender les questions de pauvreté ou d'exclusion.

Ensuite, pour éclairer cette réalité préoccupante, c'est sur les enfants et les jeunes, considérés pour eux-mêmes et non plus simplement comme «membres d'une famille à l'aide sociale» qu'il faut centrer l'approche. Quel est leur vécu subjectif, quelles sont les ressources personnelles dont ils disposent? Notre Commission préconise de développer les potentiels et les ressources des enfants, afin de compenser ou d'éviter les conséquences de la pauvreté de leur famille. L'enfant doit donc quitter l'anonymat du «dossier» familial, pour faire l'objet d'une attention particulière et de mesures ciblées.



La pauvreté des enfants et des jeunes n'est pas une fatalité. C'est pourquoi, la CFEJ défend la mise en place, à l'échelle nationale, d'une véritable stratégie globale de lutte contre la pauvreté et propose 55 mesures concrètes pour prévenir et combattre ce phénomène.

Même cachée, la pauvreté des enfants et des jeunes peut générer des ravages sociaux à moyen terme. Il est donc impératif de mettre cette problématique en tête de l'agenda politique, afin de redéfinir en faveur des jeunes le contrat de solidarité entre les générations.

Chantal Ostorero, Membre du bureau de la CFEJ Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse

*Jeune et pauvre: un tabou à briser! Prévenir et combattre la pauvreté des enfants et des jeunes, Berne, août 2007

Disponible auprès de: ekkj-cfej@bsv.admin.ch ou directement sur notre site www.cfej.ch